

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M0OP015
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Vosges 2014-2020
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	24 mai 2022

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	7
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	13
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1a.....	13
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1b	16
Tableau 2B : Result indicators for the YEI and YEI REACT-EU by priority axis or part of priority axis (Article 19(3), Annex I and II of the ESF Regulation) - 12 / 8ii.....	19
Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU	21
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 12 / 8ii	22
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 12.....	24
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 13 / 13i	25
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 3a.....	28
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 3b	32
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4a.....	34
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4b	37
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4c.....	39
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4e.....	42
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 5b	44
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6d	46
Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 6 / 9iv	48
Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU	49
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6 / 9iv	50
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6.....	52
Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 6 / 10iii.....	53
Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU	55
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6 / 10iii	56
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6.....	58
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 7 / 2a.....	59
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 7 / 2c.....	61
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 4e.....	63
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 9a.....	65
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 9b	67

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 9 / 3a.....	69
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 9 / 6d	73
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 10.....	76
Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis - 10 / 21	77
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11	78
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11.....	79
Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11 / 22	80
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	81
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	82
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	85
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	85
Table 7: Breakdown of the cumulative financial data by category of intervention for the ERDF, the ERDF REACT-EU, the ESF, the ESF REACT-EU and the Cohesion Fund (Article 112(1) and (2) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 5 of Regulation (EU) No 1304/2013).....	86
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	91
Table 9: Cost of operations implemented outside the programme area (the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund under the Investment for growth and jobs goal)	93
Table 10: Expenditure incurred outside the Union (ESF and ESF REACT-EU)	94
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles.....	95
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	96
5. INFORMATION ON THE IMPLEMENTATION OF THE YOUTH EMPLOYMENT INITIATIVE, INCLUDING FROM REACT-EU, WHERE APPLICABLE	100
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	102
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	105
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	106
Fonds de Garantie Lorraine TPE FEDER 2	106
<i>garanties de prêts en faveur des chômeurs repreneurs/créateurs d'entreprises</i>	109
Fonds de prêt FEDER Innovation (FPFI) Lorraine.....	112
<i>prêts FEDER Innovation</i>	114
Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine	118
<i>Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine</i>	120
Fonds européen des matériaux	123
<i>Prises de participations et quasi-participations minoritaires</i>	126
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	129
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	131
10.1. Grands projets	131
10.2. Plans d'action communs.....	134
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	137
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	137
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	138
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	138

11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	138
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	139
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	140
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	140
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	142
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	143
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	144
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	144
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	144
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	144
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	144
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	145
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	145
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	146
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	147
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	148
18.	INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]	149
	Documents.....	150
	Résultats de la dernière validation	151

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Conformément aux articles 50-1 et 111-1 du Règlement (UE) n°1303/2013 du 17/12/2013, le présent rapport porte sur la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice 2021. Ce rapport a été adopté par le Comité de suivi, consulté par voie écrite en mai 2022.

Tous les axes du PO FEDER-FSE-IEJ Lorraine et Massif des Vosges ont fait l'objet de programmation en 2021 à l'exception de l'axe IEJ..

Depuis le début de la période de programmation, 1544 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 1 517 217 284,18 € dont 443 432 435,75 € de FEDER et de FSE/IEJ (taux de programmation: 80,87%), dont :

- 1467 dossiers FEDER pour un coût total éligible de 1 357 461 872,7€ dont 361 220 963,9 € de FEDER (76% de la maquette),
- 77 dossiers FSE/IEJ pour un coût total éligible de 159 755 411,5 € dont 82 211 471,9 € de FSE/IEJ (112,5% de la maquette).

Uniquement sur l'exercice 2021 :

- 83 dossiers programmés au total pour un coût total éligible de 63 332 506 € dont 39 173 590 € de FEDER et de FSE/IEJ,
- 82 dossiers FEDER pour un coût total éligible de 63 178 215 € dont 39 074 284 € de FEDER,
- 1 dossier FSE/IEJ pour un coût total éligible de 102 283,62 € dont 71 598,53 € de FSE/IEJ mais au global sur 2021, un cout total éligible de 154 291,35€ et un montant FSE/IEJ de 99 306,26€ .

Concernant les instruments financiers programmés, 3 fonds ont été programmés sur l'exercice 2015 et 1 sur l'exercice 2020. Aucun instrument financier n'a été programmé en 2021.

- Le Fonds Européen des Matériaux : 6M€ dont 3M€ de FEDER ont été engagés. Depuis le lancement du fonds, aucune activité destinée aux entreprises lorraines.
- Le Fonds de Prêt FEDER Innovation (FPFI) Lorraine : 8M€ dont 4M€ de FEDER ont été engagés
- Le Fonds de garantie Lorraine TPE FEDER 2 : 800 000 € dont 400 000 € de FEDER ont été engagés.
- Le prêt rebond bpifrance : 9,2M€ dont 3,3M€ ont été engagés dans le cadre des mesures CRII et CRII+ de réponse à la crise COVID19

4 Comités Régionaux de Programmation ont été organisés en 2021 permettant de programmer les opérations décrites ci-haut. 4 consultations écrites du comité de suivi ont été lancées en janvier, avril, juin et décembre 2021 portant sur l'approbation du RAMO 2020, le compte-rendu du comité de suivi 2020, les modifications des appels à propositions et les modifications apportées au Programme Opérationnel FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 Lorraine et Massif des Vosges notamment le remaquettage financier.

Enfin, depuis 2016, 33 demandes de paiement ont pu être adressées à la Commission européenne pour un montant total de dépenses certifiées au titre du FEDER de 645 969 821,41 €, au titre du FSE de 98 942 793,73€ et au titre de l'IEJ de 6 292 159,05€, soit un total de dépenses certifiées de 751 204 774,19€.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	<p>En cumulé depuis 2014, 375 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 232 601 183,65 € et un montant FEDER de 95993 640,25 €. En programmation FEDER, il s'agit de l'axe avec le plus fort taux de programmation en valeur absolue et en pourcentage de la maquette (124,67%).</p> <p>En 2021, 3 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 1 476 357,44 € et un montant FEDER de 499 513.04 €.</p> <p>Toutes les thématiques de la S3 sont couvertes (matériaux, santé, énergie, industrie, procédés). Les principaux acteurs de la recherche académique du territoire bénéficient d'un soutien au titre du FEDER ainsi que de nombreuses entreprises innovantes lorraines prenant part à des projets collaboratifs d'envergure ; l'écosystème de l'innovation a également été soutenu permettant ainsi l'émergence et la détection de projets innovants sur le territoire.</p> <p>Concernant l'indicateur relatif au nombre de chercheurs travaillant dans des infrastructures de recherche améliorées (CO25), la valeur réalisée est de 2061 ETP en 2021 pour un objectif de 1000, soit une atteinte de 206 % de l'objectif final.</p> <p>Concernant l'indicateur relatif au nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche (CO26), la valeur réalisée globalisée pour les priorités d'investissement 1a et 1b est de 252 en 2021 pour un objectif de 170, soit une atteinte de 148% de l'objectif final.</p>
10	Assistance Technique FEDER	<p>L'Autorité de gestion a opté pour le passage à l'assistance technique forfaitaire en juillet 2020 soit à compter de l'exercice comptable 2020/2021. 2 dossiers ont été programmés pour un montant total de 11,26 M€. Le taux de programmation de l'AT FEDER s'élève donc à 100 % à la fin de l'année 2021. Ces dossiers concernent les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Lorraine Massif des Vosges sur la durée de la programmation.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
11	Assistance Technique FSE	L'Autorité de gestion a opté pour le passage à l'assistance technique forfaitaire en juillet 2020 soit à compter de l'exercice comptable 2020/2021. 2 dossiers ont été programmés pour un montant total de 2,88 M€. Le taux de programmation de l'AT FSE s'élève donc à 100 % à la fin de l'année 2021. Ces dossiers concernent les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Lorraine Massif des Vosges sur la durée de la programmation.
12	Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	Depuis fin 2017 et la création de l'axe IEJ, 3 dossiers ont été programmés pour un coût total de 11 012 664,46 € et un montant FSE/IEJ de 5 350 233,11 € permettant d'atteindre 126,7% de l'enveloppe. Aucun dossier n'a été programmé en 2021. Les projets soutenus concernent les actions de l'Ecole de la 2ème Chance sur les territoires de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.
13	REACT-EU FEDER : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	20 dossiers ont été programmés en 2021 pour un coût total éligible de 26 192 749.17€ et un montant FEDER de 22 441 617.01€. Les dossiers portent sur les 4 thématiques majeures identifiées pour React-EU, à savoir : la santé et l'accompagnement des publics impactés par la crise ; le développement économique et l'innovation ; la transition énergétique et le numérique. Les projets et les financements octroyés affichent un même objectif : faire face à la crise générée par la COVID 19 en amorçant la résilience du système de santé, du secteur économique et des administrations publiques.
14	Assistance Technique REACT-EU FEDER	1 dossier a été programmé pour un montant total de 5 539 318€. Le taux de programmation s'élève donc à 100% fin 2021.
2	Améliorer la compétitivité des PME	En cumulé depuis 2014, 425 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 389 154 113.30 € et un montant FEDER de 57 371 432.84 € (montants tenant compte des déprogrammations intervenues en 2021). En 2021, 22 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 16 350 795,67€ et un montant FEDER de 2 976 597,13€ (à noter : 6 dossiers déprogrammés soit un total de 16 dossiers). Concernant l'indicateur relatif au nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01) la valeur réalisée et cumulée pour les priorités d'investissement 3a et 3b est de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		4652 en 2021 pour un objectif de 1260, soit une atteinte de 369 % de l'objectif final. Il est précisé que, sur l'axe 2, les projets sont financés via l'attribution directe de subventions par l'Autorité de gestion mais également par le biais de l'abondement d'instruments financiers.
3	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs	<p>En cumulé depuis 2014, 325 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 388 917 445.53 € et un montant FEDER de 79 965 092.39 €, soit un taux de programmation de 88.7%.</p> <p>En 2021, 10 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 2 041 584.42 € et un montant FEDER de 2 174 495.71 €.</p> <p>Une faible sollicitation du dispositif concernant la réduction de la consommation énergétique des entreprises industrielles (34B) est constatée.</p> <p>Il est à noter la programmation de 4 projets au titre du dispositif consacré à l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux (34E), dont 1 dossier en 2021</p> <p>Concernant les indicateurs du cadre de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 34A (CO30 : Capacité supplémentaire de production d'énergies renouvelables) : 91% de taux d'atteinte de la valeur-cible finale (58.12/64,2) - 34C (CO31 : Nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique) : 68% de taux d'atteinte de la valeur-cible finale (10249/15 000) avec des valeurs prévisionnelles s'élevant à 84% de la valeur cible (12672) et une programmation à venir annonçant une hausse de ces valeurs.
4	Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques	<p>Suite à la labellisation des PAPI (Programmes d'action et de prévention des Inondations) et leur validation par l'Etat (dernière conditionnalité ex-ante du PO levée en 2015), la programmation a pu débuter en 2016. 4 opérations ont donc été programmées au total pour un coût total de 9 322 526,65 € et un montant FEDER de 2 500 940 € (58.16% de l'enveloppe de cet axe).</p> <p>Du fait des délais d'adoption des PAPI, les opérations programmées ont pris du retard et les indicateurs de réalisation également par conséquent.</p> <p>Concernant l'indicateur C020 (Population bénéficiant de mesures de protection contre</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		les inondations), le taux d'atteinte est de 98% de la valeur finale (19 300 / 19773).
5	Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources	<p>En cumulé depuis 2014, 58 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 16 744 156.57 € et un montant FEDER de 4 274 462.81 € (85.49% de l'enveloppe de l'axe).</p> <p>En 2021, 4 dossiers ont été programmés pour un coût total de 797 347,97€ et un montant FEDER de 189 779,12 €.</p> <p>Le seul indicateur de cet axe affiche une atteinte de l'objectif final à hauteur de 341% en valeur réalisée (Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation (CO23)) avec 3409 ha pour un objectif de 1 000.</p>
6	Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	<p>En cumulé depuis 2014, 72 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 143 937 414.24 € et un montant FSE de 73 978 039.27€ (112.1 % de l'enveloppe de l'axe).</p> <p>En 2021, 1 dossier a été programmé pour un coût total éligible de 102 283,62 € et un montant FSE de 71 598,53 €. Il est à noter qu'un avenant sur 2021 augmente le montant global programmé de 2021, soit un cout total global de 154 291,35€ et un montant FSE de 99 306,26€. L'enveloppe de cet axe est donc totalement consommée mais des sous-réalisations sont à prévoir.</p> <p>Concernant les indicateurs, l'objectif quant au nombre de demandeurs d'emploi suivant des actions cofinancées par le FSE est atteint à 108,95% (21 432/19672).</p> <p>Cette légère diminution s'explique par l'absence d'action cofinancée FSE en 2021, les actions annulées en 2020 (en raison du covid notamment), et des modifications sur les participants des actions analysées au travers des CSF de l'année dernière sur les PRF 2018 et 2019 (actions non présentées par le porteur, actions annulées faute de pièces transmises par le porteur).</p>
7	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	En cumulé depuis 2014, 88 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 96 440 778.60 € et un montant FEDER de 47 879 405.92 € (117.64 % de l'enveloppe de l'axe).

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Concernant les indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur relatif au nombre de prises installées dans les communes prioritaires est atteint à hauteur de 533% (436 320/81 919) ; - 72C (Nouveaux services publics numériques mis en œuvre) : le taux d'atteinte est de 105% (61/58) avec des valeurs prévisionnelles permettant de se projeter sur un taux de 167% (97 services publics numériques).
8	Développement urbain durable	<p>En cumulé depuis 2014, 92 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 122 307 846.25€ et un montant FEDER de 22 587 688.96 € (83.17% de l'enveloppe de l'axe).</p> <p>En 2021, 15 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 14 061 377.21 € et un montant FEDER de 3 812 591.56 €.</p> <p>Pour mémoire, les dossiers programmés au titre des 3 priorités d'investissement de cet axe sont soumis à des procédures de sélection particulières (remontée des opérations par les organismes intermédiaires au titre de la politique de la ville et au titre de l'urbanisme durable).</p> <p>Concernant les indicateurs du cadre de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 84E (Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans des zones urbaines (CO38)) : La valeur cible est atteinte à 120% avec 148 817m2 réalisés pour un objectif de 124 444m2. - 89B (Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible) : le taux d'atteinte de la valeur est de 68% (39/57) avec des valeurs prévisionnelles permettant de se projeter sur un taux de 89% (51 équipements).
9	Axe interrégional Massif des Vosges	<p>En cumulé depuis 2014, 77 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 42 175 022.5 € et un montant FEDER de 11 403 658.45 € (96.35 % de l'enveloppe de l'axe).</p> <p>En 2021, 14 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 12 294 055.88 €</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>et un montant FEDER de 3 290 786.48 €.</p> <p>L'indicateur relatif au nombre d'entreprises soutenues (CO01) est atteint à hauteur de 67% (région en transition) et de 65% (région plus développée) en valeurs réalisées avec respectivement 31 et 21 entreprises soutenues.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein		200,00			476,00			
S CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein		200,00			662,00			
F CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein		1 000,00			2 061,00			
S CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein		1 000,00			2 794,00			
F CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	50,00			159,00			
S CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	50,00			246,00			
F CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	11 100 000,00			751 678,00			
S CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	11 100 000,00			922 360,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	434,00			185,00			175,83		
S CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	656,00			562,00			454,15		
F CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 470,00			813,00			499,70		
S CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	2 698,00			2 272,00			1 922,51		
F CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	231,00			78,00			56,00		
S CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	244,00			241,00			209,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 896 422,00			249 848,00			223 639,91		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	922 360,00			561 924,00			521 922,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	191,00			4,25			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	344,00			322,10			139,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	155,00			205,57			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 653,00			1 349,35			862,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	15,00			16,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	190,00			229,00			17,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	37 653,00			56 829,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	443 979,00			982 111,00			89 282,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'effort public en matière de R&D

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
1	DIRDA	millions d'euros	En transition	394,00	2011	410,00			Donnée disponible avec un décalage de 3 ans. donnée 2019 : Grand Est

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
1	DIRDA			1 045,00				427,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1	DIRDA	422,00		443,00			

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	220,00			119,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	220,00			140,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	120,00			93,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	120,00			107,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	60 000 000,00			14 244 181,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	60 000 000,00			34 924 829,00			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	200,00			90,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	200,00			120,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	62,00			25,00			18,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	389,00			344,00			332,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	69,00			24,00			17,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	270,00			249,00			238,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	6 561 453,00			3 626 457,15			1 176 050,59		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	34 899 127,00			28 585 377,76			26 461 548,32		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	52,00			24,00			13,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	225,00			196,00			189,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00			5,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	298,00			263,00			48,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00			5,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	222,00			187,00			58,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	270 185,00			243 484,30			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	20 676 862,00			13 329 522,82			10 790 822,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	6,00			5,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	170,00			136,00			41,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	2 - Augmenter les moyens consacrés à la recherche et à l'innovation par le secteur privé et soutenir l'acquisition d'équipements sanitaires liés à la crise du COVID-19 dans les services de santé

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
2	DIRDE	Millions d'Euros	En transition	289,00	2010	306,00			pas de donnée plus récente disponible. donnée 2019: Grand Est
3	Nombre de brevets déposés	nombre	En transition	73,00	2012	85,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
2	DIRDE			1 130,00				346,00	
3	Nombre de brevets déposés	72,00		80,00		102,00		88,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
2	DIRDE	339,00		331,00			
3	Nombre de brevets déposés	112,00		127,00			

Axe prioritaire	12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Result indicators for the YEI and YEI REACT-EU by priority axis or part of priority axis (Article 19(3), Annex I and II of the ESF Regulation) - 12 / 8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	963,00	507,00	456,00	931,00	504,00	427,00	0,97	0,99	0,94	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	722,00	380,00	342,00	452,00	241,00	211,00	0,63	0,63	0,62	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	481,00	253,00	228,00	646,00	346,00	300,00	1,34	1,37	1,32	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	306,00	158,00	148,00	312,00	161,00	151,00	1,02	1,02	1,02	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	245,00	127,00	118,00	162,00	88,00	74,00	0,66	0,69	0,63	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Nombre	184,00	95,00	89,00	189,00	96,00	93,00	1,03	1,01	1,04	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	76,00	42,00	34,00	289,00	171,00	118,00	3,80	4,07	3,47	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	57,00	32,00	25,00	91,00	61,00	30,00	1,60	1,91	1,20	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	38,00	21,00	17,00	163,00	108,00	55,00	4,29	5,14	3,24	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		Nombre	284,00	156,00	128,00	603,00	362,00	241,00	2,12	2,32	1,88	41,00	35,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	216,00	119,00	97,00	567,00	313,00	254,00	2,63	2,63	2,62	48,00	30,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation						6,00	2,00	4,00				2,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						253,00	145,00	108,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						327,00	187,00	140,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						32,00	21,00	11,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						367,00	210,00	157,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						401,00	228,00	173,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						501,00	290,00	211,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	185,00	152,00	177,00	147,00	142,00	128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	36,00	58,00	85,00	84,00	120,00	69,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	70,00	85,00	130,00	115,00	146,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	63,00	56,00	54,00	41,00	44,00	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	12,00	27,00	35,00	27,00	41,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	16,00	36,00	38,00	26,00	42,00	31,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	67,00	50,00	52,00	39,00	52,00	29,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	12,00	10,00	30,00	10,00	19,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	43,00	24,00	39,00	17,00	26,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		280,00	182,00	17,00	11,00	24,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		180,00	155,00	34,00	31,00	51,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		46,00	39,00	49,00	41,00	50,00	28,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		49,00	42,00	62,00	39,00	76,00	59,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		10,00	8,00	7,00	3,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		47,00	50,00	69,00	52,00	94,00	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		57,00	57,00	76,00	54,00	95,00	62,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		205,00	142,00	34,00	31,00	51,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 12 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		1 605,00	845,00	760,00	1 915,00	1 050,00	865,00	1,19	1,24	1,14	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					599,00	311,00	288,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					545,00	324,00	221,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					545,00	324,00	221,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					2 412,00	1 348,00	1 064,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					1 034,00	574,00	460,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					1 352,00	760,00	592,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					14,00	3,00	11,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					692,00	373,00	319,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					98,00	74,00	24,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					252,00	113,00	139,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					104,00	49,00	55,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					404,00	252,00	152,00				0,00	0,00	0,00
	Total général des participants					2 460,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		608,00	327,00	281,00	672,00	357,00	315,00	635,00	366,00	269,00
CO02	chômeurs de longue durée		204,00	95,00	109,00	197,00	111,00	86,00	198,00	105,00	93,00
CO03	personnes inactives		202,00	120,00	82,00	189,00	110,00	79,00	154,00	94,00	60,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		202,00	120,00	82,00	189,00	110,00	79,00	154,00	94,00	60,00
CO06	moins de 25 ans		798,00	441,00	357,00	845,00	459,00	386,00	769,00	448,00	321,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		378,00	211,00	167,00	351,00	184,00	167,00	305,00	179,00	126,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		407,00	226,00	181,00	482,00	265,00	217,00	463,00	269,00	194,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	1,00	6,00	1,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		233,00	124,00	109,00	229,00	117,00	112,00	230,00	132,00	98,00
CO16	participants handicapés		18,00	13,00	5,00	37,00	27,00	10,00	43,00	34,00	9,00
CO17	autres personnes défavorisées		64,00	28,00	36,00	92,00	49,00	43,00	96,00	36,00	60,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		38,00	19,00	19,00	32,00	13,00	19,00	34,00	17,00	17,00
CO19	personnes venant de zones rurales		133,00	82,00	51,00	146,00	93,00	53,00	125,00	77,00	48,00
	Total général des participants		810,00			861,00			789,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	13 - REACT-EU FEDER : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 13 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		43 368 568,00			0,00			
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	EUR		43 368 568,00			14 012 813,00			
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR		11 827 791,00			0,00			
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR		11 827 791,00			0,00			
F	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	EUR		22 078 544,00			0,00			
S	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	EUR		22 078 544,00			496 141,00			
F	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	M2		148 242,00			0,00			
S	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	M2		148 242,00			38 601,00			
F	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	EUR		9 067 973,00			0,00			
S	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	EUR		9 067 973,00			508 218,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00			0,00			0,00		
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00			0,00			0,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00			0,00			0,00		
S	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00			0,00			0,00		
F	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00			0,00			0,00		
S	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00			0,00			0,00		
F	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00			0,00			0,00		
S	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00			0,00			0,00		
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00			0,00			0,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00			0,00			0,00		
S	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00			0,00			0,00		
F	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00			0,00			0,00		
S	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00			0,00			0,00		
F	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00			0,00			0,00		
S	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00		
S	CV2	Valeur des équipements médicaux achetés	0,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00		
F	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00		
S	CV34	Valeur du soutien financier aux entreprises en subvention de projets permettant d'assurer leur compétitivité et leur capacité d'innovation en réponse à la crise COVID-19 (coût public total)	0,00		
F	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00		
S	CV35	Surface de logements et bâtiments bénéficiant d'une efficacité énergétique améliorée	0,00		
F	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00		
S	CV4	Valeur du matériel informatique et des logiciels/licences financés	0,00		

Axe prioritaire	13 - REACT-EU FEDER : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	13.1 - Assurer la résilience du système de santé régional, relancer l'économie, soutenir la dynamique de transition énergétique et accompagner la réorganisation sociétale par le recours au numérique

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
27	Consommation énergétique finale CVC des secteurs résidentiels et tertiaires	MWH		78 152 691,00	2018	74 245 056,00			
28	PIB régional	millions d'euros		160 929,00	2018	160 929,00			
29	Capacité totale en lits de soins critiques	Lits		2 011,00	2020	2 312,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
27	Consommation énergétique finale CVC des secteurs résidentiels et tertiaires								
28	PIB régional								
29	Capacité totale en lits de soins critiques								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
27	Consommation énergétique finale CVC des secteurs résidentiels et tertiaires						
28	PIB régional						
29	Capacité totale en lits de soins critiques						

Axe prioritaire	2 - Améliorer la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 100,00			4 485,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 100,00			3 810,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	805,00			414,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	805,00			445,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	530,00			1 129,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	530,00			1 128,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	520,00			2 859,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	520,00			2 389,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	960,00			1 841,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	960,00			2 994,00			
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	En transition	8 811 250,00			0,00			
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	En transition	8 811 250,00			0,00			
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	En transition	100,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	En transition	100,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 531,00			794,00			514,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	3 993,00			3 893,00			2 049,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	376,00			240,00			210,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	429,00			396,00			263,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	566,00			178,00			55,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 331,00			1 261,00			1 255,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	411,00			376,00			248,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 389,00			2 390,00			676,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	1 466,00			988,00			697,06		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	2 935,00			2 711,00			2 384,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	244,00			125,00			10,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	565,00			342,00			273,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	95,00			40,00			10,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	265,00			125,00			116,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			61,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	135,00			152,00			134,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	149,00			24,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	165,00			65,00			30,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	265,00			146,50			59,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	1 532,00			989,00			691,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3 - soutenir l'investissement des PME à tous les stades de leur développement

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
4	Evolution de l'investissement des PME industrielles lorraines	pourcentage	En transition	-8,00	2012	3,00			Les données ne sont plus disponibles suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur ne peut plus être renseigné.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
4	Evolution de l'investissement des PME industrielles lorraines								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4	Evolution de l'investissement des PME industrielles lorraines					26,70	

Axe prioritaire	2 - Améliorer la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 3b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	160,00			167,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	160,00			289,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	160,00			160,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	160,00			282,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	149,00			92,00			92,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	289,00			282,00			119,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	142,00			92,00			82,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	282,00			282,00			119,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	33,00			29,00			11,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	117,00			96,00			49,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	33,00			29,00			11,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	117,00			96,00			49,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation
Objectif spécifique	4 - Accroître le volume des exportations ainsi que le nombre d'exportateurs lorrains

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
5	Montant du Chiffre d'Affaires à l'export annuel des entreprises lorraines	million d'euros	En transition	17 783,00	2012	19 561,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
5	Montant du Chiffre d'Affaires à l'export annuel des entreprises lorraines	15 480,00		17 875,00		17 886,00		17 752,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
5	Montant du Chiffre d'Affaires à l'export annuel des entreprises lorraines	16 588,00		17 014,00		16 624,00	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	64,20		58,12			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	64,20		94,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	112 908,51		87 835,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	112 908,51		161 631,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	33,50		30,00			29,47		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	106,00		94,00			76,98		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	36 192,00		18 773,70			9 239,06		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	154 789,00		137 846,74			90 056,99		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,00		1,04			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	163,00		202,18			196,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	4 936,00		1 835,27			98,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	96 422,00		105 047,39			60 959,00		

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes	
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	5 - Augmenter la part des ENR/R dans la production et la consommation énergétiques régionales

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
6	Part d'ENR/R dans la consommation d'énergie finale en Lorraine	pourcentage	En transition	1,72	2010	5,05			Donnée non disponible

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
6	Part d'ENR/R dans la consommation d'énergie finale en Lorraine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
6	Part d'ENR/R dans la consommation d'énergie finale en Lorraine						

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	50,00			115,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	50,00			266,00			
F	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	GWh/an	En transition	137,00			2,00			
S	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	GWh/an	En transition	137,00			2,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	113,00			81,00			1,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	235,00			235,00			234,00		
F	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	1,00			1,00			0,33		
S	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	2,00			376,00			376,15		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	194,00			60,00			60,00		
F	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	0,00			0,00			0,00		
S	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	375,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	0,00		
S	990	Gain sur la consommation d'énergie (comportement, investissement)	0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	6 - Réduire la consommation énergétique des entreprises industrielles pour améliorer leur compétitivité

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
7	Consommation énergétique annuelle des PME industrielles	GWh/an	En transition	13 720,00	2012	12 348,00			Donnée non disponible

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
7	Consommation énergétique annuelle des PME industrielles								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
7	Consommation énergétique annuelle des PME industrielles						

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4c

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations	
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	15 000,00			10 249,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	15 000,00			12 672,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	112 908,51			26 107,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	112 908,51			35 117,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	7 498,00			6 835,00		5 272,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	12 492,00			10 533,00		7 920,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	25 999,00			23 111,00		5 502,66		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	34 391,00			32 855,00		27 485,62		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 432,00			20,00		0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	4 873,00			1 148,00		944,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	592,00			0,00				
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	17 461,00			0,00				

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes	
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	7 - Réduire la consommation d'énergie finale dans le secteur du logement social

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
8	Nombre de logements sociaux éneergivores (classe énergétique E, F ou G)	nombre de logements	En transition	66 140,00	2012	20 000,00	20 892,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
8	Nombre de logements sociaux éneergivores (classe énergétique E, F ou G)	25 128,00		27 904,00		32 561,00		33 266,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	Nombre de logements sociaux éneergivores (classe énergétique E, F ou G)					54 117,00	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	de	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS4	Nombre de gares aménagées	nombre		En transition	16,00			0,00			
S	IS4	Nombre de gares aménagées	nombre		En transition	16,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS4	Nombre de gares aménagées	0,00			0,00			0,00		
S	IS4	Nombre de gares aménagées	3,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS4	Nombre de gares aménagées	0,00			0,00			0,00		
S	IS4	Nombre de gares aménagées	0,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS4	Nombre de gares aménagées	0,00		
S	IS4	Nombre de gares aménagées	0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	8 - Limiter le recours au véhicule particulier

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
9	Accroissement du trafic sur le réseau régional des voyageurs	voyage	En transition	15 600 000,00	2013	18 500 000,00			Cette donnée n'est plus disponible.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
9	Accroissement du trafic sur le réseau régional des voyageurs								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
9	Accroissement du trafic sur le réseau régional des voyageurs					15 927 528,00	

Axe prioritaire	4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	19 773,00			19 300,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	19 773,00			19 650,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	19 300,00			19 300,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	19 650,00			19 300,00			19 300,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	19 300,00			100,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	9 - Réduire la vulnérabilité des hommes et des activités économiques au risque inondation

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
10	Nombre de personnes exposées aux risques d'inondation	nombre d'habitants	En transition	700 000,00	2013	600 000,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
10	Nombre de personnes exposées aux risques d'inondation	699 265,00		699 265,00		699 265,00		699 265,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Nombre de personnes exposées aux risques d'inondation			659 290,00		659 290,00	

Axe prioritaire	5 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 000,00			3 409,00			Concernant l'indicateur CO23, la valeur 2018 est de 769,46 hectares contre 1 094 hectares en 2017. Cette différence résulte d'un travail de vérification des doubles comptes dans le cadre de la présentation des valeurs au titre de la revue de performance. Les opérations concernant l'ensemble d'une zone Natura 2000 ou des valeurs concernant un même périmètre pour deux projets ont donc été écartées, conduisant à la réduction de la valeur présentée en 2018.
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 000,00			3 338,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	2 779,00			1 697,00			769,46		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	3 191,00			2 832,00			1 898,69		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	1 094,00			797,92			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	83 128,00			49 063,92			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		

Axe prioritaire	5 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	10 - Maintenir la biodiversité de la faune lorraine

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
11	Nombre d'espèces vertébrées présentes sur la Trame verte et bleue	nombre	En transition	41,00	2011	41,00			Données non accessibles

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
11	Nombre d'espèces vertébrées présentes sur la Trame verte et bleue								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre d'espèces vertébrées présentes sur la Trame verte et bleue						

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 6 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Nombre (Entités)		Nombre	166,00			1,11			184,00			171,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			13,00			13,00				0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00			0,00				0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00			0,00				0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00			0,00			

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	EUR	2 850 000,00			6 162 417,00			2,16			3 793 675,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	2 368 742,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						2 356,00	1 426,00	930,00				42,00	34,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	CO03 personnes inactives	Nombre	225,00			169,00	103,00	66,00	0,75			0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition		Nombre	1 305,00			3 326,00	1 923,00	1 403,00	2,55			6,00	3,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Nombre	1 911,00			142,00	75,00	67,00	0,07			0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						10 264,00	6 829,00	3 435,00				128,00	73,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	8 272,00			7 318,00	4 996,00	2 322,00	0,88			72,00	45,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						3 970,00	2 340,00	1 630,00				46,00	20,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	2 875,00			2 809,00	1 679,00	1 130,00	0,98			35,00	10,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO03 personnes inactives	Nombre	898,00			40,00	23,00	17,00	0,04			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						9 526,00	6 092,00	3 434,00				102,00	68,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						11 212,00	6 868,00	4 344,00				109,00	81,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						26,00	5,00	21,00				0,00	1,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						240,00	146,00	94,00				1,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						5 691,00	3 479,00	2 212,00				39,00	42,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	37,00	21,00	260,00	208,00	347,00	232,00	368,00	246,00	297,00	163,00	75,00	26,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	14,00	9,00	7,00	4,00	2,00	4,00	20,00	14,00	34,00	20,00	26,00	15,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	27,00	56,00	262,00	266,00	196,00	218,00	522,00	294,00	526,00	300,00	384,00	266,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	1,00	5,00	0,00	1,00	0,00	0,00	23,00	20,00	29,00	26,00	22,00	15,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	96,00	18,00	759,00	486,00	2 193,00	1 413,00	1 753,00	804,00	1 549,00	571,00	351,00	70,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	70,00	13,00	759,00	486,00	1 095,00	603,00	1 410,00	641,00	1 309,00	478,00	281,00	56,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	46,00	38,00	392,00	312,00	495,00	330,00	637,00	440,00	470,00	337,00	254,00	153,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	33,00	27,00	285,00	253,00	401,00	289,00	459,00	314,00	334,00	194,00	132,00	43,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	4,00	6,00	10,00	6,00	6,00	4,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	133,00	75,00	867,00	626,00	1 134,00	680,00	1 643,00	905,00	1 564,00	732,00	649,00	348,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	1 559,00	1 221,00	0,00	0,00	5 200,00	3 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	5,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	41,00	48,00	0,00	0,00	104,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	831,00	659,00	0,00	0,00	2 609,00	1 511,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	19 672,00			21 432,00	13 100,00	8 332,00	1,09			1,00	0,00	1,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	7 012,00			7 606,00	4 682,00	2 924,00	1,08			0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	4 729,00			4 762,00	3 230,00	1 532,00	1,01			0,00	0,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				3 184,00	2 384,00	800,00				1,00	0,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				115,00	52,00	63,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	11 399,00			10 238,00	6 446,00	3 792,00	0,90			0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	470,00			992,00	506,00	486,00	2,11			0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				862,00	447,00	415,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	9 047,00			7 768,00	5 129,00	2 639,00	0,86			1,00	0,00	1,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	12 804,00			14 917,00	9 291,00	5 626,00	1,17			1,00	0,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				3 267,00	1 739,00	1 528,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				7 579,00	4 738,00	2 841,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	1 038,00			2 146,00	1 257,00	889,00	2,07			1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	3 742,00			9 027,00	5 742,00	3 285,00	2,41			0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				490,00	381,00	109,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				7 429,00	4 570,00	2 859,00				1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					26 309,00						2,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	735,00	439,00	296,00	1 912,00	966,00	946,00	4 318,00	2 331,00	1 987,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	216,00	118,00	98,00	608,00	311,00	297,00	1 349,00	687,00	662,00
CO03	personnes inactives	En transition	332,00	253,00	79,00	326,00	249,00	77,00	1 079,00	732,00	347,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	267,00	229,00	38,00	309,00	237,00	72,00	658,00	489,00	169,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	12,00	6,00	6,00	103,00	46,00	57,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	478,00	297,00	181,00	631,00	386,00	245,00	1 459,00	897,00	562,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	34,00	24,00	10,00	251,00	95,00	156,00	353,00	147,00	206,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	28,00	22,00	6,00	231,00	92,00	139,00	286,00	117,00	169,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	279,00	195,00	84,00	700,00	387,00	313,00	969,00	567,00	402,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	649,00	405,00	244,00	1 369,00	757,00	612,00	3 569,00	2 048,00	1 521,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	112,00	63,00	49,00	170,00	63,00	107,00	772,00	399,00	373,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	311,00	227,00	84,00	925,00	468,00	457,00	1 590,00	903,00	687,00
CO16	participants handicapés	En transition	72,00	34,00	38,00	287,00	150,00	137,00	575,00	265,00	310,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	384,00	250,00	134,00	974,00	560,00	414,00	1 984,00	1 156,00	828,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	38,00	36,00	2,00	50,00	40,00	10,00	99,00	81,00	18,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	330,00	199,00	131,00	638,00	355,00	283,00	1 656,00	939,00	717,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 079,00			2 341,00			5 397,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	5 635,00	3 533,00	2 102,00	5 506,00	3 596,00	1 910,00	3 325,00	2 235,00	1 090,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 897,00	1 215,00	682,00	1 991,00	1 320,00	671,00	1 545,00	1 031,00	514,00
CO03	personnes inactives	En transition	1 237,00	780,00	457,00	1 221,00	771,00	450,00	566,00	445,00	121,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	731,00	535,00	196,00	699,00	488,00	211,00	519,00	406,00	113,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	2 786,00	1 767,00	1 019,00	2 902,00	1 849,00	1 053,00	1 982,00	1 250,00	732,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	146,00	88,00	58,00	146,00	110,00	36,00	62,00	42,00	20,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	127,00	76,00	51,00	129,00	99,00	30,00	61,00	41,00	20,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	1 285,00	851,00	434,00	1 954,00	1 331,00	623,00	2 580,00	1 798,00	782,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	4 491,00	2 890,00	1 601,00	3 900,00	2 573,00	1 327,00	938,00	618,00	320,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	1 044,00	532,00	512,00	834,00	436,00	398,00	335,00	246,00	89,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	1 932,00	1 242,00	690,00	1 904,00	1 260,00	644,00	917,00	638,00	279,00
CO16	participants handicapés	En transition	484,00	294,00	190,00	431,00	289,00	142,00	296,00	225,00	71,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	2 203,00	1 428,00	775,00	2 188,00	1 455,00	733,00	1 294,00	893,00	401,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	118,00	87,00	31,00	120,00	88,00	32,00	65,00	49,00	16,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 995,00	1 208,00	787,00	1 891,00	1 221,00	670,00	918,00	648,00	270,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		6 872,00					6 727,00			3 891,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 6

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 7 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	de	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	de	En transition	81 919,00			436 320,00			
S	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	de	En transition	81 919,00			653 115,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	259 066,00			105 000,00			0,00		
S	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	653 115,00			493 115,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		
S	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00		
S	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	17 - Accroître la couverture du territoire lorrain en très haut débit

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
18	Taux d'accès à un service de Très Haut Débit (à partir de 30 Mbps et au-delà) pour les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de la région Lorraine	pourcentage	En transition	83,00	2014	95,00			Suite à la fusion des régions, cet indicateur n'est plus disponible

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
18	Taux d'accès à un service de Très Haut Débit (à partir de 30 Mbps et au-delà) pour les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de la région Lorraine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
18	Taux d'accès à un service de Très Haut Débit (à partir de 30 Mbps et au-delà) pour les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de la région Lorraine					83,00	

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 7 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	En transition	58,00			61,00			
S	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	En transition	58,00			97,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	49,00			22,00			17,00		
S	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	98,00			83,00			70,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	8,00			7,00			0,00		
S	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	51,00			30,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	0,00		
S	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	0,00		

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	18 - Augmenter l'usage des services numériques

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
19	Taux d'internautes lorrains ayant suivi une formation ou un enseignement en ligne (y compris non certifiant)	pourcentage	En transition	17,00	2014	50,00			Suite à la fusion des régions, cet indicateur n'est plus disponible (plus de baromètre régional).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
19	Taux d'internautes lorrains ayant suivi une formation ou un enseignement en ligne (y compris non certifiant)								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
19	Taux d'internautes lorrains ayant suivi une formation ou un enseignement en ligne (y compris non certifiant)					17,00	

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	124 444,00			148 817,00			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	124 444,00			663 386,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	76 694,00			64 090,00			7 724,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	432 581,00			281 730,98			55 957,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	55 957,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00		

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	19 - Réduire la consommation foncière d'espaces naturels et agricoles

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
20	Surfaces urbanisées affectées à de nouvelles activités	hectare	En transition	150,00	2013	400,00			Suite à la fusion des régions, cette donnée n'est plus disponible.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
20	Surfaces urbanisées affectées à de nouvelles activités								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Surfaces urbanisées affectées à de nouvelles activités			0,00		0,00	

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	nombre	En transition	2,00			2,00			
S	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	nombre	En transition	2,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	2,00			2,00			2,00		
S	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	2,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	0,00			0,00			0,00		
S	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	2,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	0,00		
S	IS3	Nombre de maisons de santé pluri professionnelles et d'espace santé de proximité créés dans les quartiers politique de la ville	0,00		

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	20 - Réduire les inégalités d'accès aux services de santé pour les populations des quartiers urbains défavorisés

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
21	Part des habitants des quartiers sensibles de la ville couverts par les structures de santé créées	pourcentage	En transition	0,00	2014	40,00			Cet indicateur ne peut être renseigné via Synergie. Donnée non disponible.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
21	Part des habitants des quartiers sensibles de la ville couverts par les structures de santé créées								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Part des habitants des quartiers sensibles de la ville couverts par les structures de santé créées						

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	En transition	57,00			39,00			
S	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	En transition	57,00			51,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	28,00			23,00			16,00		
S	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	49,00			44,00			28,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	1,00			2,00			0,00		
S	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	16,00			6,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	0,00		
S	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	0,00		

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	21 - Elargir l'offre de services aux populations des quartiers urbains défavorisés

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
22	Taux de service par habitant en ZUS	nombre d'habitant par service	En transition	174,00	2012	164,00			Cet indicateur est devenu obsolète dans la mesure où les ZUS ont disparu au profit des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
22	Taux de service par habitant en ZUS								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
22	Taux de service par habitant en ZUS						

Axe prioritaire	9 - Axe interrégional Massif des Vosges
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 9 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	46,45			31,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	46,45			39,00			
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	32,55			21,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	32,55			27,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	34,10			6,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	34,10			10,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	23,90			4,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	23,90			7,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	12,35			25,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	12,35			105,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	8,65			17,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	8,65			74,00			
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	11 760,00			42 313,00			
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	11 760,00			125 362,00			
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	8 240,00			29 648,00			
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	8 240,00			87 838,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	29,00			28,81			23,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	36,00			35,28			40,00		
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	20,00			20,19			16,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	25,00			24,72			28,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	4,00			4,12			14,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00			6,47			4,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	3,00			2,88			10,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	5,00			4,53			3,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	19,00			24,70			19,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	29,00			28,81			36,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	13,00			17,30			13,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	20,00			20,19			25,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	19 369,00			13 135,92			13 319,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	39 396,00			30 576,00			12 642,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	13 571,00			9 204,08			9 020,90		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	27 604,00			21 424,00			8 858,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7,06			6,47			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	39,98			26,46			18,00		
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,94			4,53			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	28,02			18,54			13,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	1,18			0,59			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	4,12			3,53			1,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,82			0,41			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	2,88			2,47			1,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	5,88			5,88			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	35,87			22,93			17,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	4,12			4,12			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	25,13			16,07			12,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	11 172,00			0,00			0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	6 762,00			6 762,00			0,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	7 828,00			0,00			0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	4 738,00			4 738,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	9 - Axe interrégional Massif des Vosges
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	22 - Augmenter la fréquentation touristique du Massif des Vosges.

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
23	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski	Nombre de visites (sites payants de plus de 5000 visiteurs)	En transition	1 858 080,00	2011	2 043 300,00			pas de données actualisées disponibles à ce jour
23bis	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski	Nombre de visites (sites payants de plus de 5000 visiteurs)	Plus développées	1 301 920,00	2011	1 431 700,00			pas de données actualisées disponibles à ce jour

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
23	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski			1 050 660,00		979 875,00			
23bis	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski			745 340,00		695 125,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
23	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski						
23bis	Fréquentation des sites de visite et des stations de ski						

Axe prioritaire	9 - Axe interrégional Massif des Vosges
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 9 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	823,20			603,00			Il apparaît que les opérations soutenues au titre de cette priorité d'investissement sur l'axe interrégional Massif des Vosges concernent uniquement le financement d'observatoires, de plans d'actions, de référentiels, d'actions d'animation ou de programmes scientifiques liés à la biodiversité. L'indicateur CO23 apparaît inadapté au suivi des projets relevant de cette priorité d'investissement au regard de la nature du territoire et des priorités ainsi que de l'objectif principal de préservation des espèces qui interviennent par définition sur la totalité de l'espace du Massif. Une révision de cet indicateur pourra être proposé à modification.
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	823,20			0,00			
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	576,80			422,00			Il apparaît que les opérations soutenues au titre de cette priorité d'investissement sur l'axe interrégional Massif des Vosges concernent uniquement le financement d'observatoires, de plans d'actions, de référentiels, d'actions d'animation ou de programmes scientifiques liés à la biodiversité. L'indicateur CO23 apparaît inadapté au suivi des projets relevant de cette priorité d'investissement au regard de la nature du territoire et des priorités ainsi que de l'objectif principal de préservation des espèces qui interviennent par définition sur la totalité de l'espace du Massif. Une révision de cet indicateur pourra être proposé à modification.
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	576,80			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	294,00			294,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	206,00			206,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
		meilleur état de conservation									
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00		

Axe prioritaire	9 - Axe interrégional Massif des Vosges
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	24 - Maintenir en bon état de conservation les populations d'espèces spécifiques au massif des Vosges

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
24	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras	nombre	En transition	52,92	2012	57,62			La donnée est actualisée tous les 5 ans : prochaine modification prévue en 2020 mais aucune donnée disponible à ce jour. Il est à noter que la valeur risque de chuter suite au constat fait sur le terrain.
24bis	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras	nombre	Plus développées	37,08	2012	40,38			La donnée est actualisée tous les 5 ans : prochaine modification prévue en 2020 mais aucune donnée disponible à ce jour. Il est à noter que la valeur risque de chuter suite au constat fait sur le terrain.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
24	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras					56,00		56,00	
24bis	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras					40,00		40,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
24	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras	56,00		56,00			
24bis	Nombre d'individus de l'espèce « parapluie » grand tétras	40,00		40,00			

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 10

Axe prioritaire	10 - Assistance Technique FEDER
-----------------	---------------------------------

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		34,50			31,00			
S	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		34,50			31,00			
F	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			51 397,00			
S	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			51 397,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
S	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
F	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		
S	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
S	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
F	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		
S	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00		
S	IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00		
F	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00		
S	IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00		

Axe prioritaire	10 - Assistance Technique FEDER
Objectif spécifique	21 - Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle des crédits FEDER.

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis - 10 / 21

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
25	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées	pourcentage		2,00	2014	1,50	0,00		Pas de certification ni de rapport de contrôle

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
25	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
25	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance Technique FSE
-----------------	-------------------------------

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		Nombre d'agents	8,00			9,00			1,13			9,00		
IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		Nombre total de pages visitées	82 982,00			51 397,00			0,62			51 397,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		
IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IS7	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds		0,00			0,00		
IS8	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est		0,00			0,00		

Axe prioritaire	11 - Assistance Technique FSE
Objectif spécifique	22 - Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle des crédits FSE.

Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11 / 22

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
26	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées		Proportion (pourcentage)		Proportion	1,50						0,00	%	%	0,00	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
26	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées		0,00%	%	%	0,00%	%	%		0,00%	%	%	0,00%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
26	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées		0,00%	%	%	0,00%	%	%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
26	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
26	Taux d'irrégularité des dépenses certifiées		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 938
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	424
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 129
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	3 061

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	En transition	2 061,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	252,00					
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	euro	FEDER	En transition	74 295 634,05					
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	Euros			8 575 754,96					
12	O	CO01	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		1 915,00					
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	4 652,00					
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	euro	FEDER	En transition	258 982 733,17					
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	58,12					
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	10 249,00					
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	euro	FEDER	En transition	198 655 505,72					
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	19 300,00					
4	F	IF4	Montant des dépenses certifiées de l'axe 4	euro	FEDER	En transition	7 191 436,30					
4	I	ECMO1	Engagement de la phase opérationnelle de travaux de lutte contre les inondations visant à protéger la population	Habitants	FEDER	En transition	0,00					
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	3 409,00					
5	F	IF5	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euro	FEDER	En transition	12 963 242,03					
6	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 432,00	13 100,00	8 332,00	1,00	0,00	1,00
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro	FSE	En transition	120 528 153,31					
7	F	IF7	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	euro	FEDER	En transition	62 825 015,38					
7	I	ECMO2	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires	Prises	FEDER	En transition	0,00					
7	O	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	FEDER	En transition	436 320,00					
7	O	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	FEDER	En transition	61,00					
8	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	148 817,00					
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	euro	FEDER	En transition	20 780 830,10					
8	O	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	FEDER	En transition	39,00					
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	31,00					
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	11 743 223,53					
9	F	IF9T	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	En transition	21,00					
9	F	IF9D	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	Plus développées	8 228 245,06					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	En transition	1 470,00	813,00	499,70	
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	300,00	102,00	73,00	
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	euro	FEDER	En transition	42 780 790,30	31 251 078,33	24 269 827,23	
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	Euros			4 614 463,77	1 391 536,65	0,00	
12	O	CO01	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		1 910,00	1 306,00	635,00	
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 680,00	886,00	606,00	
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	euro	FEDER	En transition	200 169 006,22	159 672 872,53	110 280 681,87	
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	33,50	30,00	29,47	
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	7 498,00	6 835,00	5 272,00	
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	euro	FEDER	En transition	126 991 658,89	73 253 956,47	29 666 091,28	
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	19 300,00	19 300,00	0,00	
4	F	IF4	Montant des dépenses certifiées de l'axe 4	euro	FEDER	En transition	3 547 300,34	1 466 348,96	761 048,68	
4	I	ECMO1	Engagement de la phase opérationnelle de travaux de lutte contre les inondations visant à protéger la population	Habitants	FEDER	En transition	0,00	0,00	19 100,00	
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	2 779,00	1 697,00	769,46	
5	F	IF5	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euro	FEDER	En transition	9 972 618,22	8 424 600,55	3 496 410,77	
6	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 431,00	20 696,00	18 784,00	
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro	FSE	En transition	91 551 187,22	47 183 699,88	21 590 773,24	
7	F	IF7	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	euro	FEDER	En transition	49 408 845,30	7 897 822,49	2 379 771,36	
7	I	ECMO2	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires	Prises	FEDER	En transition	0,00	0,00	6 179,00	
7	O	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	FEDER	En transition	259 066,00	105 000,00	0,00	
7	O	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	FEDER	En transition	63,00	22,00	17,00	
8	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	76 694,00	64 090,00	62 292,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	euro	FEDER	En transition	11 511 460,80	7 561 848,21	4 507 252,78	
8	O	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	FEDER	En transition	28,00	23,00	16,00	
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	29,00	28,81	23,00	
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	20,00	20,19	16,00	
9	F	IF9T	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	En transition	8 397 337,38	6 770 645,65	4 686 294,32	
9	F	IF9D	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	Plus développées	5 883 848,64	4 744 057,84	3 173 977,94	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	En transition	155,00			
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	8,00			
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	euro	FEDER	En transition	10 906 441,51			
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	Euros			0,00			
12	O	CO01	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		0,00			
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	277,00			
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	euro	FEDER	En transition	34 824 373,85			
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	3,00			
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	1 432,00			
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	euro	FEDER	En transition	12 171 091,03			
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	0,00			
4	F	IF4	Montant des dépenses certifiées de l'axe 4	euro	FEDER	En transition	0,00			
4	I	ECMO1	Engagement de la phase opérationnelle de travaux de lutte contre les inondations visant à protéger la population	Habitants	FEDER	En transition	0,00			
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	1 094,00			
5	F	IF5	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euro	FEDER	En transition	2 190 362,33			
6	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	14 466,00	8 831,00	3 325,00	0,00
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro	FSE	En transition	9 403 655,97			
7	F	IF7	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	euro	FEDER	En transition	894 786,46			
7	I	ECMO2	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires	Prises	FEDER	En transition	0,00			
7	O	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	FEDER	En transition	0,00			
7	O	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	FEDER	En transition	8,00			
8	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	0,00			
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	euro	FEDER	En transition	1 864 128,49			
8	O	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	FEDER	En transition	1,00			
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	7,06			
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	4,94			
9	F	IF9T	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	En transition	4 226 645,00			
9	F	IF9D	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	Plus développées	2 961 526,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	En transition	333			1 000,00		
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDER	En transition	55			170,00		
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	euro	FEDER	En transition	24402014			128 333 334,00		
12	F	IF12	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	Euros			0	0	0	6 172 304,00	0,00	0,00
12	O	CO01	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		0	0	0	1 605,00	845,00	760,00
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	500			1 260,00		
2	F	IF2	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	euro	FEDER	En transition	27016429			115 666 667,00		
3	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	20			64,20		
3	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	5000			15 000,00		
3	F	IF3	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	euro	FEDER	En transition	23 668 578			150 248 540,00		
4	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDER	En transition	0			19 773,00		
4	F	IF4	Montant des dépenses certifiées de l'axe 4	euro	FEDER	En transition	328 186			7 166 667,00		
4	I	ECMO1	Engagement de la phase opérationnelle de travaux de lutte contre les inondations visant à protéger la population	Habitants	FEDER	En transition	15238					
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	500			1 000,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
5	F	IF5	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euro	FEDER	En transition	1 946 429			8 333 334,00		
6	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	15558			19 672,00		
6	F	IF6	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro	FSE	En transition	18 098 260			109 993 232,00		
7	F	IF7	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	euro	FEDER	En transition	2 625 492			67 833 334,00		
7	I	ECMO2	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires	Prises	FEDER	En transition	352					
7	O	IS1	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises	FEDER	En transition	0			81 919,00		
7	O	IS2	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques	FEDER	En transition	15			58,00		
8	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	40000			124 444,00		
8	F	IF8	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	euro	FEDER	En transition	2 376 945			45 266 667,00		
8	O	995	Equipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre	FEDER	En transition	15			57,00		
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	22,34			46,45		
9	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	15,66			32,55		
9	F	IF9T	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	En transition	2 223 056			14 112 000,00		
9	F	IF9D	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro	FEDER	Plus développées	1 505 825			9 559 008,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	En transition	Total	128 333 334,00	60,00%	232 601 183,65	181,25%	194 517 277,34	116 358 266,39	90,67%	375
12	IEJ		Total	6 172 304,00	68,42%	11 012 664,46	178,42%	11 012 664,46	8 692 947,85	140,84%	3
13	FEDER REACT-EU		Total	132 943 616,00	100,00%	26 192 749,17	19,70%	24 634 386,37	0,00	0,00%	20
2	FEDER	En transition	Total	115 666 667,00	60,00%	389 154 113,30	336,44%	99 394 662,79	301 458 129,49	260,63%	425
3	FEDER	En transition	Total	150 248 540,00	60,00%	388 917 445,53	258,85%	187 797 392,60	338 302 620,68	225,16%	325
4	FEDER	En transition	Total	7 166 667,00	60,00%	9 322 526,65	130,08%	9 322 526,65	7 309 529,24	101,99%	4
5	FEDER	En transition	Total	8 333 334,00	60,00%	16 744 156,57	200,93%	16 681 605,11	14 011 971,15	168,14%	58
6	FSE	En transition	Total	109 993 232,00	60,00%	143 937 414,24	130,86%	143 841 142,24	132 100 200,72	120,10%	72
7	FEDER	En transition	Total	67 833 334,00	60,00%	96 440 778,60	142,17%	94 789 576,08	274 617 579,42	404,84%	88
8	FEDER	En transition	Total	45 266 667,00	60,00%	122 307 846,25	270,19%	118 898 843,95	73 055 628,79	161,39%	92
9	FEDER	En transition	Total	14 112 000,00	50,00%	25 144 748,41	178,18%	19 880 223,27	17 480 340,40	123,87%	46
9	FEDER	Plus développées	Total	9 559 008,00	50,00%	17 030 274,09	178,16%	13 464 666,49	11 839 251,01	123,85%	31
10	FEDER	En transition	Total	22 079 350,00	50,00%	22 196 261,49	100,53%	22 196 261,49	14 398 924,11	65,21%	1
10	FEDER	Plus développées	Total	328 992,00	50,00%	331 152,99	100,66%	331 152,99	214 822,07	65,30%	1
11	FSE	En transition	Total	4 786 082,00	60,00%	4 805 332,78	100,40%	4 805 332,78	2 900 246,12	60,60%	2
14	FEDER REACT-EU		Total	11 078 636,00	50,00%	11 078 636,00	100,00%	11 078 636,00	0,00	0,00%	1
Total	FEDER	En transition		559 039 893,00	59,35%	1 302 829 060,45	233,05%	763 478 369,28	1 156 992 989,67	206,96%	1 414
Total	FEDER	Plus développées		9 888 000,00	50,00%	17 361 427,08	175,58%	13 795 819,48	12 054 073,08	121,91%	32
Total	FSE	En transition		114 779 314,00	60,00%	148 742 747,02	129,59%	148 646 475,02	135 000 446,84	117,62%	74
Total	IEJ			6 172 304,00	68,42%	11 012 664,46	178,42%	11 012 664,46	8 692 947,85	140,84%	3
Total	FEDER REACT-EU			144 022 252,00	96,15%	37 271 385,17	25,88%	35 713 022,37	0,00	0,00%	21
Total général				833 901 763,00	65,75%	1 517 217 284,18	181,94%	972 646 350,61	1 312 740 457,44	157,42%	1 544

Table 7: Breakdown of the cumulative financial data by category of intervention for the ERDF, the ERDF REACT-EU, the ESF, the ESF REACT-EU and the Cohesion Fund (Article 112(1) and (2) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 5 of Regulation (EU) No 1304/2013)

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		01	FR41	7 857 875,01	7 857 875,01	1 459 574,62	15
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		02	FR41	41 000,00	41 000,00	43 032,01	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		04	FR41	227 292,60	227 292,60	117 671,60	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		05	FR41	577 267,01	457 267,01	143 948,57	2
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		06	FR41	2 500 213,60	2 382 913,60	284 435,33	6
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		07	FR41	1 046 485,00	993 891,00	132 609,60	2
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		10	FR41	94 000,00	35 000,00	90 455,30	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		13	FR41	944 052,00	944 052,00	947 930,05	3
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		20	FR41	55 555 566,13	55 352 346,71	24 713 802,86	55
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		22	FR41	1 649 203,00	1 649 203,00	1 637 008,84	4
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		23	FR41	95 000,00	95 000,00	95 158,24	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		24	FR41	74 510 427,09	73 906 501,62	47 073 124,10	129
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		04	FR41	1 781 112,00	934 815,00	87 330,90	6
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		05	FR41	2 853 615,75	1 201 425,00	147 138,36	3
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		06	FR41	1 228 780,55	586 418,69	1 142 563,20	4
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		07	FR41	8 763 776,25	4 242 678,90	4 549 089,32	13
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		08	FR41	1 839 875,00	1 085 283,06	485 223,66	1
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		09	FR41	112 772,98	42 625,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		10	FR41	4 690 266,00	937 460,00	0,00	2
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		13	FR41	3 316 453,91	1 425 575,65	3 227 198,33	7
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		19	FR41	10 394 412,38	10 367 007,38	5 324 278,32	18
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		20	FR41	22 013 152,00	11 134 328,91	8 526 005,70	15
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		21	FR41	397 726,00	136 248,00	247 393,51	2
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		22	FR41	530 000,00	464 666,00	266 226,77	4
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		24	FR41	27 048 342,80	16 497 347,78	14 160 581,62	72
1	FEDER	En transition	065	01	07	07	01		01	FR41	500 000,00	500 000,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	065	01	07	07	01		07	FR41	212 910,00	100 000,00	152 091,91	1
1	FEDER	En transition	065	01	07	07	01		13	FR41	529 946,00	94 393,00	0,00	2
1	FEDER	En transition	065	01	07	07	01		24	FR41	1 289 660,59	824 662,42	1 304 393,67	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion
12	IEJ		103	01	07	07		19	FR41	11 012 664,46	11 012 664,46	8 692 947,85	3
13	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13	07	FR4	269 000,00	80 700,00	0,00	1
13	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13	11	FR4	1 384 804,00	415 441,20	0,00	1
13	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13	20	FR4	352 986,00	352 986,00	0,00	2
13	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13	22	FR4	600 700,00	200 000,00	0,00	1
13	FEDER REACT-EU		013	01	07	07	13	18	FR4	8 987 401,66	8 987 401,66	0,00	2
13	FEDER REACT-EU		053	01	07	07	13	20	FR4	14 537 504,51	14 537 504,51	0,00	12
13	FEDER REACT-EU		078	01	07	07	13	18	FR4	60 353,00	60 353,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	01	FR41	2 138 397,00	610 816,00	516 662,03	3
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	03	FR41	9 571 648,68	1 713 051,33	9 731 660,28	16
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	04	FR41	8 437 982,00	1 862 772,00	7 951 063,16	9
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	05	FR41	11 304 156,11	2 877 104,00	7 735 435,04	8
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	06	FR41	3 923 865,00	732 670,00	3 971 556,14	2
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	07	FR41	237 006 454,20	49 692 368,57	203 329 172,07	290
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	08	FR41	20 826 889,70	1 975 466,75	20 720 544,93	10
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	11	FR41	1 867 447,00	487 106,00	1 869 432,41	5
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	12	FR41	400 000,00	64 000,00	976 148,48	1
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	13	FR41	311 534,00	60 096,00	1 443 994,34	2
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	14	FR41	2 558 115,00	311 416,00	2 452 553,66	2
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	15	FR41	13 817 930,00	2 846 310,00	2 442 496,81	3
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	20	FR41	302 427,00	90 728,00	357 280,10	1
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	22	FR41	1 551 076,00	465 322,80	569 076,00	1
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	23	FR41	80 000,00	24 000,00	81 607,28	1
2	FEDER	En transition	001	01	07	07	03	24	FR41	15 185 874,67	3 017 168,25	12 447 912,23	21
2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03	07	FR41	27 267 588,44	7 972 559,23	17 517 868,80	35
2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03	18	FR41	173 816,44	173 816,44	257 266,36	2
2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03	22	FR41	22 029,85	22 029,85	74 263,61	1
2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03	24	FR41	8 407 056,21	6 270 861,57	7 012 135,76	8
2	FEDER	En transition	066	04	07	07	03	24	FR41	9 199 826,00	3 325 000,00	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	En transition	066	05	07	07	03		07	FR41	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	066	05	07	07	03		24	FR41	8 800 000,00	8 800 000,00	0,00	2
3	FEDER	En transition	010	01	07	07	04		10	FR41	1 691 862,90	188 320,00	2 145 373,00	1
3	FEDER	En transition	010	01	07	07	04		22	FR41	50 000,00	35 000,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		01	FR41	49 344 279,04	16 500 524,97	47 425 418,64	38
3	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		07	FR41	623 897,24	307 905,20	81 364,46	2
3	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		10	FR41	94 709 638,45	25 990 502,10	47 751 130,69	29
3	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		18	FR41	91 779,07	91 779,07	114 566,16	1
3	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		01	FR41	63 109 963,19	15 580 460,80	77 604 919,74	38
3	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		10	FR41	11 247 857,00	4 792 701,00	10 341 595,57	3
3	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		24	FR41	2 172 747,00	628 707,86	2 112 079,58	1
3	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		01	FR41	1 186 851,04	1 186 851,04	1 102 114,21	1
3	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		15	FR41	705 531,07	705 531,07	956 476,35	1
3	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		21	FR41	109 644 476,17	83 893 545,84	92 631 369,48	146
3	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		22	FR41	30 004 737,35	21 066 108,16	49 605 167,71	33
3	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		24	FR41	10 013 276,86	2 744 069,94	5 638 902,85	16
3	FEDER	En transition	036	01	07	07	04		12	FR41	6 929 675,27	6 929 675,27	0,00	2
3	FEDER	En transition	036	01	07	07	04		24	FR41	6 479 636,47	6 479 636,47	0,00	2
3	FEDER	En transition	069	01	07	07	04		07	FR41	169 195,04	88 089,50	170 252,54	3
3	FEDER	En transition	069	01	07	07	04		10	FR41	127 416,16	70 078,88	89 991,88	1
3	FEDER	En transition	069	01	07	07	04		24	FR41	614 626,21	517 905,43	531 897,82	6
4	FEDER	En transition	087	01	07	07	05		18	FR41	8 703 200,65	8 703 200,65	6 809 660,10	3
4	FEDER	En transition	087	01	07	07	05		22	FR41	619 326,00	619 326,00	499 869,14	1
5	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		01	FR41	383 910,61	383 910,61	259 742,34	2
5	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FR41	7 572 724,63	7 518 653,65	5 685 651,92	28
5	FEDER	En transition	086	01	07	07	06		18	FR41	80 906,50	80 906,50	90 462,53	2
5	FEDER	En transition	086	01	07	07	06		22	FR41	5 486 924,83	5 478 444,35	4 761 858,19	25
5	FEDER	En transition	086	01	07	07	06		24	FR41	3 219 690,00	3 219 690,00	3 214 256,17	1
6	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08	19	FR41	137 753 879,70	137 657 607,70	125 997 029,78	64
6	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	20	FR41	6 183 534,54	6 183 534,54	6 103 170,94	8
7	FEDER	En transition	045	01	07	07	02		01	FR41	40 758,00	40 758,00	43 364,40	1
7	FEDER	En transition	045	01	07	07	02		18	FR41	9 627 568,77	9 627 568,77	9 627 568,77	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
7	FEDER	En transition	045	01	07	07	02		24	FR41	275 548,80	275 548,80	209 869,16	3
7	FEDER	En transition	046	01	07	07	02		24	FR41	98 252,99	98 252,99	344 063,56	2
7	FEDER	En transition	047	01	07	07	02		13	FR41	253 800,75	253 800,75	449 658,79	2
7	FEDER	En transition	047	01	07	07	02		24	FR41	46 625 251,25	46 625 251,25	238 112 182,48	2
7	FEDER	En transition	078	01	07	07	02		12	FR41	224 564,76	224 564,76	123 703,11	1
7	FEDER	En transition	078	01	07	07	02		13	FR41	38 400,00	38 400,00	39 900,00	1
7	FEDER	En transition	078	01	07	07	02		15	FR41	234 740,93	190 376,96	218 356,33	3
7	FEDER	En transition	078	01	07	07	02		18	FR41	6 086 887,78	6 086 887,78	2 753 028,00	24
7	FEDER	En transition	078	01	07	07	02		24	FR41	6 919 673,14	6 910 889,08	1 871 914,20	5
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		12	FR41	165 465,80	165 465,80	169 839,81	1
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		13	FR41	728 587,95	728 587,95	705 240,91	4
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		15	FR41	119 194,60	90 677,87	114 613,00	3
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		18	FR41	8 721 121,40	8 721 121,40	13 162 964,65	11
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		19	FR41	7 438 897,40	7 037 916,05	3 846 585,69	7
7	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		24	FR41	2 933 196,20	2 245 243,47	1 895 716,44	9
7	FEDER	En transition	081	01	07	07	02		19	FR41	527 500,00	507 500,00	0,00	1
7	FEDER	En transition	081	01	07	07	02		20	FR41	5 381 368,08	4 920 764,40	929 010,12	7
8	FEDER	En transition	053	01	02	02	09		20	FR41	3 718 820,86	3 516 940,11	2 431 848,95	3
8	FEDER	En transition	055	01	01	02	09		21	FR41	47 371 338,69	46 595 850,80	14 959 711,30	13
8	FEDER	En transition	055	01	02	02	09		21	FR41	38 428 847,21	36 299 951,81	38 923 187,31	36
8	FEDER	En transition	089	01	01	02	04		08	FR41	747 740,79	747 740,79	0,00	1
8	FEDER	En transition	089	01	01	02	04		22	FR41	17 710 475,61	17 507 737,35	7 706 811,50	11
8	FEDER	En transition	089	01	02	02	04		18	FR41	518 923,10	518 923,10	673 252,99	2
8	FEDER	En transition	089	01	02	02	04		22	FR41	12 992 587,56	12 892 587,56	7 109 812,82	24
8	FEDER	En transition	089	01	03	02	04		08	FR41	110 884,20	110 884,20	485 145,38	1
8	FEDER	En transition	089	01	03	02	04		18	FR41	708 228,23	708 228,23	765 858,54	1
9	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		04	FR41	38 753,00	19 376,50	39 628,04	1
9	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		15	FR41	13 962 445,47	11 134 125,34	7 490 781,19	24
9	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		24	FR41	8 628 485,62	6 305 461,95	8 648 548,62	6
9	FEDER	En transition	085	01	07	07	03		15	FR41	302 964,99	302 964,99	0,00	1
9	FEDER	En transition	085	01	07	07	03		24	FR41	194 284,29	183 629,60	0,00	1
9	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FR41	938 767,73	897 192,60	788 813,19	7

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
9	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		24	FR41	1 079 047,31	1 037 472,29	512 569,36	6
9	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		04	FR42	26 247,00	13 123,50	26 839,66	1
9	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		15	FR42	9 456 617,71	7 541 026,19	5 073 427,44	15
9	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		24	FR42	5 843 982,72	4 270 623,17	5 857 571,17	4
9	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	03		15	FR42	205 195,01	205 195,01	0,00	1
9	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	03		24	FR42	131 586,71	124 370,40	0,00	1
9	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FR42	635 817,52	607 659,13	534 254,89	5
9	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		24	FR42	730 827,42	702 669,09	347 157,85	4
10	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR41	22 196 261,49	22 196 261,49	14 398 924,11	1
10	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR42	331 152,99	331 152,99	214 822,07	1
11	FSE	En transition	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR41	4 805 332,78	4 805 332,78	2 900 246,12	2
14	FEDER REACT-EU		121	01	07	07			18	FR4	11 078 636,00	11 078 636,00	0,00	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	11	0,00		0,00	
Costs eligible for support under the ESF REACT-EU, but supported from the ERDF REACT-EU	13	0,00		0,00	
Costs eligible for support under the ESF REACT-EU, but supported from the ERDF REACT-EU	14	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	2	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	9	0,00		0,00	

Table 9: Cost of operations implemented outside the programme area (the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund under the Investment for growth and jobs goal)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme * 100)	Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme * 100)
1	0,00		0,00	
10	0,00		0,00	
13	0,00		0,00	
14	0,00		0,00	
2	0,00		0,00	
3	0,00		0,00	
4	0,00		0,00	
5	0,00		0,00	
7	0,00		0,00	
8	0,00		0,00	
9	0,00		0,00	

Table 10: Expenditure incurred outside the Union (ESF and ESF REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
12	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Sur l'exercice 2014-2021, 3 320 projets ont pu être soutenus dont 2 854 par le FEDER, 405 par le FSE et 61 par l'IEJ. Au 31 décembre 2021, 92 % des projets sont terminés. Sur ces projets terminés, 60% ont déjà été soldés.

Ces projets ont été cofinancés pour un montant de 809 972 039,76€ soit 91% de l'enveloppe dédiée aux trois fonds pour la région Grand-Est. En matière de gestion, les PO sont en situation de sur-programmation à l'exception du PO lorrain, ce qui s'explique par l'ajout récent des financements REACT EU pour l'ensemble de la grande Région.

Dans le détail des objectifs thématiques (OT), les 4 programmes ont permis de financer une grande diversité d'actions :

- L'OT Recherche, Développement et Innovation (RDI) a permis le soutien à des projets de recherche et d'innovation mais surtout, le soutien aux infrastructures de recherche, il représente 22% du montant total programmé ;
- L'OT TIC a permis de contribuer au déploiement du réseau très haut débit sur le territoire ;
- L'OT Compétitivité des PME a permis de soutenir des projets divers d'investissements pour les entreprises ;
- Avec de forts enjeux de décarbonation de l'énergie, de rénovation énergétique des bâtiments mais aussi de protection de la biodiversité, les anciennes régions, via les OT Environnement, Changement Climatique et Transition Énergétique, ont programmé 168M€ de l'enveloppe au soutien de projets œuvrant dans ce sens.
- En matière de FSE, les actions se sont quasi uniquement concentrées sur le soutien à la politique de formation professionnelle régional.

Afin d'obtenir une vision précise des impacts des 4 PO des fonds européens FEDER, FSE, et IEJ de la région Grand Est du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, l'Autorité de gestion a mobilisé un évaluateur externe afin de réaliser une évaluation d'impact.

La méthode retenue, en 4 phases, permettra d'affiner progressivement l'identification et l'analyse de l'impact des programmations, sur les territoires et sur les bénéficiaires finaux.

Une 1ère étape de cadrage via l'analyse documentaire de l'ensemble des documents composant la programmation 2014-2020 : les 4 PO, les RAMO, le suivi financier, les divers rapports d'évaluations (ex-ante, thématiques, etc.) et du bilan de la mise en œuvre des programmes. Cette étape sera approfondie par une série d'entretiens avec les autorités gestionnaires et les directions opérationnelles en charge des thématiques des fonds concernés.

Une phase de visites d'évaluations des porteurs et projets clefs : ces visites permettront d'étayer les 1ers éléments collectés et d'alimenter les réflexions. La liste des projets sélectionnés répondant à une logique d'équité territoriale entre les PO, les priorités de la programmation et la recherche des impacts majeurs du cofinancement. Des visites auprès de 30 porteurs (soit plusieurs centaines de projets portés sur la période) seront réalisées.

Une phase de sondage, en parallèle des visites, d'une part à tous les porteurs de projet, et d'autre part aux bénéficiaires des projets. Ces sondages auront pour objectif de disposer de données quantitatives et qualitatives sur les apports des fonds pour une diversité de populations cibles.

Enfin, des études de cas permettront de réaliser des zooms sur des thématiques importantes soutenues par les fonds, et des focus groups permettront de réaliser des analyses qualitatives fines directement auprès des porteurs et de potentiels bénéficiaires. 7 études de cas seront formalisées et 5 focus group seront réalisés.

Sur la base des 1ers entretiens et de l'analyse documentaire réalisés à ce stade, un certain nombre de faits saillants émergent, dont il s'agira de déterminer les effets dans le cadre de la suite de l'étude.

A ce stade, en matière de programmation, trois faits marquants méritent qu'on étudie leur effet :

- Une gestion fine de la maquette financière avec une reprise régulière des répartitions entre les enveloppes et une concentration sur les axes les plus consommateurs afin d'assurer une utilisation optimale des fonds mis à disposition ;
- Une recherche de synergie des financements sur des thématiques telles que la rénovation énergétique (avec des financements nationaux et régionaux) afin de renforcer l'impact des soutiens et répondre à un enjeu de massification des rénovations de bâtiments notamment ;
- Une diversité des critères de sélection des projets entre les anciennes régions qui a pu créer des différences importantes de consommation et d'impacts entre les mêmes axes et objectifs.

A ce stade, en matière de porteur de projet, deux points semblent intéressants à prendre en considération :

- Une professionnalisation d'une partie des porteurs avec la saisie de l'enjeu des cofinancements mais des questions de fourniture des pièces justificatives qui reste une problématique à solutionner ;
- La question pour les porteurs de passer d'une culture « d'obtention de cofinancement de manière systématique et sans logique d'ensemble » à une culture de « projet » grâce aux fonds européens, afin de soutenir des projets d'ampleur, pris en compte dans leur globalité et dans le temps long, afin d'éviter le saupoudrage d'actions sans synergie.

De ces différents points, ainsi que de ceux collectés au fur et à mesure des analyses et des échanges, il conviendra d'en déterminer les effets sur le territoire, sur les bénéficiaires finaux, sur la mise en œuvre des différentes politiques publiques associées. Un bilan ainsi que des recommandations seront formulées afin d'optimiser au mieux la consommation des crédits du cadre 2021-2027, en tenant

compte des évolutions entre les deux CFP (à la fois en termes d'opportunités comme de contraintes).

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

5. INFORMATION ON THE IMPLEMENTATION OF THE YOUTH EMPLOYMENT INITIATIVE, INCLUDING FROM REACT-EU, WHERE APPLICABLE

En 2017, la France a bénéficié d'une dotation de 310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ, auxquels s'ajoutent 312 millions d'euros de FSE. Cette enveloppe de 622 millions d'euros a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (70% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (30% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Le Programme Opérationnel National spécifique IEJ comprend par ailleurs deux volets : une enveloppe dite « centrale », gérée par la DGEFP pour le financement de dispositifs nationaux, et une enveloppe dite « déconcentrée », gérée par les Direccte-Dieccte (autorités de gestion déléguées sur les territoires).

Le dispositif IEJ est reconduit pour les années 2017 à 2020, avec un budget affecté de 1,2 milliards d'euros d'IEJ, devant être complété par une contrepartie FSE.

Non éligible lors de la première vague de l'IEJ, le territoire lorrain est pour la seconde vague objet de l'enveloppe de flexibilité de 10%, sur proposition de l'Etat membre, au titre de deux de ses départements : la Meurthe et Moselle et la Moselle.

Le PO Lorraine et Massif des Vosges a donc été modifié pour intégrer un axe 12 FSE/IEJ doté d'une enveloppe de 4 000 000 € (1 188 001 € d'IEJ et 2 811 999 € de FSE).

En avril 2019, un abondement complémentaire a été accordé à certains territoires, dont la Moselle et la Meurthe et Moselle.

Le programme a donc été modifié, suite à consultation écrite du Comité Régional de Suivi au mois d'octobre 2019 afin de prendre en compte cet abondement et le transfert de la contrepartie équivalente de crédits FSE de l'axe 6 vers l'axe 12.

Depuis fin 2017 et la création de l'axe IEJ, 3 dossiers ont été programmés pour un coût total de 11 012 664,46 € et un montant FSE/IEJ de 5 350 233,11 € permettant d'atteindre 126,7% de l'enveloppe, aussi, il n'y a pas eu de programmation en 2021 sur cet axe. Les projets soutenus concernent les actions de l'Ecole de la 2ème Chance sur les territoires de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

L'E2C Lorraine s'adresse à des jeunes âgés d'au moins 17 ans et de moins de 26 ans, sans qualification, ou de qualification de niveau VI et V bis de l'Éducation Nationale prioritairement et ponctuellement de niveau IV non validé, sans emploi. Par son originalité pédagogique et organisationnelle, l'E2C est un dispositif alliant parfaitement la construction de parcours individualisés, la mise en action d'une démarche

de projet de groupe et un modèle d'organisation s'appuyant sur un partenariat avec le monde de l'entreprise.

La vocation de l'E2C est d'apporter une réponse formation adaptée aux besoins spécifiques des publics en voie d'exclusion sociale et professionnelle, tout en créant une structure ouverte sur le monde de l'entreprise, sur les pédagogies actives, sur l'individualisation des parcours et sur les outils du multimédia.

Le bilan des années 2018, 2019, 2020 et 2021 est le suivant :

A l'entrée de l'opération :

-1 915 chômeurs, y compris chômeurs de longue durée

- 545 inactifs

-1 034 participants CITE 1-2

- 1 352 participants CITE 3-4

Ce dispositif n'est pas nouveau mais s'intègre parfaitement dans le cadre des priorités de soutien de l'IEJ.

Il souffre toutefois de difficultés de recrutement, liées à la concurrence entre dispositifs sur ce segment de populations participantes : Garantie Jeunes, EPIDE, Service Militaire Volontaire....

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Le nombre de dossiers programmés depuis le début de la période de programmation (1544) et le taux de programmation FEDER-FSE-IEJ (80.87% y compris REACT EU et 101,4% hors REACT EU) sont supérieurs à la moyenne nationale, après 7 exercices pleins de programmation (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021), ce qui est synonyme d'un bon fonctionnement dans la mise en œuvre du programme.

A noter que, sur l'enveloppe actuelle du PO et sans considérer les abondements à venir dans le cadre du plan de relance, des perspectives de surprogrammation sont déjà prévues sur base des projets identifiés.

Après avoir été désignée autorité de gestion par l'autorité d'audit nationale le 21 décembre 2016, la Région Grand Est a pu établir 33 demandes de paiement auprès de la Commission européenne et tous les dégagelements à ce jour. Avec les demandes de paiement établies, la cible de dégagelement 2022 est d'ores-et-déjà dépassée.

Globalement, les difficultés suivantes peuvent toutefois être soulignées :

- La collecte des indicateurs de résultat pose également problème en raison des nouveaux périmètres géographiques retenus par la majorité des instituts statistiques (nouvelles régions) et l'abandon ou l'évolution de structures de recueils statistiques ou des critères statistiques anciennement établis. Les indicateurs ayant été définis sur les anciens territoires régionaux, la collecte s'avère donc plus complexe voire impossible du fait de la nécessité d'obtenir les éléments intra-territoriaux ayant permis la définition d'un indicateur à une échelle régionale nouvelle. Concernant l'exercice 2021, à l'instar des exercices précédents et considérant ces éléments, les valeurs ne pouvant être collectées ne sont alors pas renseignées (case laissée vierge). Seule une partie des indicateurs de résultat FEDER ont pu être mis à jour.

- la multiplication des contrôles, déjà mis en avant dans le cadre des précédents RAMO, obligent le service programmation de l'autorité de gestion à passer un temps important et croissant à leur suivi et aux réponses à apporter. A noter l'impact sur les porteurs de projets pour lesquels les paiements sont suspendus en attendant la clôture des contrôles auxquels ils sont soumis. De plus, dans les faits, le principe de proportionnalité des contrôles est parfois remis en question avec des opérateurs contrôlés plusieurs fois et des champs de contrôle qui se recoupent la majeure partie du temps avec des risques d'interprétation différents (marchés publics, aides d'Etat...). Cette charge étant incompressible car résultant de structures externes à l'autorité de gestion, il n'est de solution que de l'absorber dans le plan de travail des agents.

- l'insécurité juridique dans laquelle se trouvent l'autorité de gestion et certains porteurs de projets au regard d'interprétations liées à la réglementation (notamment aides d'Etat). Ces problèmes sont discutés

en groupes de travail nationaux et remontés à la Commission européenne mais les clarifications peuvent prendre du temps et ainsi retarder ou bloquer certaines programmations.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	2 - Améliorer la compétitivité des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	7 400 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 juin 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de Garantie Lorraine TPE FEDER 2
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, Montreuil
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts

	ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé

11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France Active Garantie
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France, Montreuil
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	sélection conforme au principe des Traités (< aux seuils de la directive MP)
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	20 nov. 2015
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	800 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	400 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	400 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	200 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	100 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	100 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	100 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	100 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	garanties de prêts en faveur des chômeurs repreneurs/créateurs d'entreprises
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Garantie
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	164 060,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	82 030,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	164 060,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
26. Valeur totale des prêts effectivement payés aux bénéficiaires finaux en lien avec les contrats de garantie signés (en EUR)	
26.1. Valeur totale des nouveaux instruments de financement par l'emprunt créés par l'initiative PME [art. 39, paragraphe 10, point b) du RPDC]	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	67
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	67
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	67
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total	0,00

engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	5,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en	

EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	400 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	400 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	400 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	110,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	67,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO08 - Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	300,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	107,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	2 - Améliorer la compétitivité des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER

3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	7 400 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 juin 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêt FEDER Innovation (FPFI) Lorraine
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, Maisons-Alfort
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties,	

participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Banque ou établissement public
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BpiFrance
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France Maisons-Alfort
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Passation de marché interne
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 déc. 2015
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de	8 000 000,00

financement (en EUR)	
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	1 000 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	1 000 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	prêts FEDER Innovation
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou,	0,00

dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	2
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	2
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	2
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	4,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en	

place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	4 000 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	4 000 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	4 000 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument	

financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO08 - Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	10,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	20,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	2,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	2 - Améliorer la compétitivité des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	40 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	

4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 juin 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, MAISONS-ALFORT
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Accomplissement direct des tâches d'exécution, dans le cas d'un instrument financier consistant uniquement en prêts ou garanties [conformément à l'article 38, paragraphe 4, point d), du RPDC]
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	

9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Banque ou établissement public
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Bpifrance
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France, MAISONS-ALFORT
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Passation de marché interne
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	17 août 2020
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	9 199 826,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 325 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 325 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	9 199 826,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 325 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 325 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00

15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 874 826,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 874 826,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes	

[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	5 874 826,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 874 826,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 874 826,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des

	<i>subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO08 - Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	2 - Améliorer la compétitivité des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	7 400 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 juin 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds européen des matériaux

6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, Metz
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Oui
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38,	Organisme de droit

paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	DEMETER
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France, Grenoble
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Autres
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AMI
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 juil. 2015
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	6 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	540 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	270 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	270 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	270 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	270 000,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE)	

n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prises de participations et quasi-participations minoritaires
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau	0,00

des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	

VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	3 000 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	3 000 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	3 000 000,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO08 - Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	40,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	4,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Assistance Technique FEDER
-----------------	---------------------------------

--

Axe prioritaire	11 - Assistance Technique FSE
-----------------	-------------------------------

--

Axe prioritaire	12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	13 - REACT-EU FEDER : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
-----------------	--

--

Axe prioritaire	14 - Assistance Technique REACT-EU FEDER
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer la compétitivité des PME
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources
-----------------	--

--	--

Axe prioritaire	6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie
-----------------	---

--	--

Axe prioritaire	7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
-----------------	--

--	--

Axe prioritaire	8 - Développement urbain durable
-----------------	----------------------------------

--	--

Axe prioritaire	9 - Axe interrégional Massif des Vosges
-----------------	---

--	--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--	--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--	--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
1	1 519 509,95	1,97%
13	8 987 401,66	6,76%
3	228 195 069,62	253,13%
4	5 593 515,73	130,08%
5	4 018 597,26	80,37%
9	843 698,20	7,13%
Total	249 157 792,41	45,44%

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
résumé du citoyen	Résumé à l'intention des citoyens	3 mai 2022			résumé du citoyen		

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de Garantie Lorraine TPE FEDER 2] : La somme [7 400 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 400 000,00
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de prêt FEDER Innovation (FPFI) Lorraine] : La somme [7 400 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 4 000 000,00
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine] : La somme [40 000 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 3 325 000,00
Avertissement	2.19	Instrument financier [Fonds européen des matériaux] : La somme [7 400 000,00] de tous les montants (3.1) de Objectif thématique doit être égale à 14.1 : 3 000 000,00
Avertissement	2.28	Instruments financiers Fonds de Garantie Lorraine TPE FEDER 2, [garanties de prêts en faveur des chômeurs repreneurs/créateurs d'entreprises]: 25 doit être égal à 25.1 + 25.2 + 25.3
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 3, catégorie de région: T, année: 2020 (72,00 < 73,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3b, objectif spécifique: 4, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2014 (16 624,00 < 17 783,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3b, objectif spécifique: 4, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2015 (17 014,00 < 17 783,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3b, objectif spécifique: 4, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2016 (16 588,00 < 17 783,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3b, objectif spécifique: 4, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2017 (17 752,00 < 17 783,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3b, objectif spécifique: 4, indicateur: 5, catégorie de région: T, année: 2020 (15 480,00 < 17 783,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 19, indicateur: 20, catégorie de région: T, année: 2014 (0,00 < 150,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 19, indicateur: 20, catégorie de région: T, année: 2015 (0,00 < 150,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 22, indicateur: 23, catégorie de région: T, année: 2018 (979 875,00 < 1 858 080,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 22, indicateur: 23, catégorie de région: T, année: 2019 (1 050 660,00 < 1 858 080,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 22, indicateur: 23bis, catégorie de région: M, année: 2018 (695 125,00 < 1 301 920,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: 22, indicateur: 23bis, catégorie de région: M, année: 2019 (745 340,00 < 1 301 920,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1, indicateur: 1, catégorie de région: T, année: 2015 (443,00 > 410,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1, indicateur: 1, catégorie de région: T, année: 2016 (422,00 > 410,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1, indicateur: 1, catégorie de région: T, année: 2017 (427,00 > 410,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1, indicateur: 1, catégorie de région: T, année: 2019 (1 045,00 > 410,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 2, catégorie de région: T, année: 2015 (331,00 > 306,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 2, catégorie de région: T, année: 2016 (339,00 > 306,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 2, catégorie de région: T, année: 2017 (346,00 > 306,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 2, catégorie de région: T, année: 2019 (1 130,00 > 306,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 3, catégorie de région: T, année: 2015 (127,00 > 85,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 2, indicateur: 3, catégorie de région: T, année: 2016 (112,00 > 85,00). Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 359,80 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 359,81 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 407,73 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 462,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO26, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 532,62 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: 2a, indicateur: IS1, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 549,81 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 100,09 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO03, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 101,84 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 102,13 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 105,36 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 117,72 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 119,67 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 165,22 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 165,22 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO09, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 314,02 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO27, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 333,33 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO02, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 350,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 9, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO02, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.56	Dans le tableau 3B, la somme de CO02, CO03, CO04 et CO05 est inférieure au nombre d'entreprises bénéficiaires d'un soutien (CO01) (4614 < 4938).
Avertissement	2.63	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un Fonds (= élément 2) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine».
Avertissement	2.85	Dans les instruments financiers, avec l'option Garantie, pour Fonds spécifique/Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, lorsque l'élément 25 est > à 0, l'élément 26 doit être > à 0: instrument financier «Fonds de Garantie Lorraine TPE FEDER 2», produit financier «garanties de prêts en faveur des chômeurs repreneurs/créateurs d'entreprises».
Avertissement	2.163	L'élément 39.1 ne doit pas être nul. Instrument financier: Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine, produit: Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de prêt FEDER Innovation (FPFI) Lorraine, produit: prêts FEDER Innovation.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine, produit: Fonds de prêt-rebond FEDER Lorraine.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds européen des matériaux , produit: Prises de participations et quasi-participations minoritaires.